

SANTIAGO TORRES BERNÁRDEZ

FORMATION

- Docteur en droit de l' Universidad de Valladolid, 1959.
- Docteur en droit de l'Université de la Sarre, (Allemagne) 1958.
- Diplôme d'Etudes Supérieures Européennes de l'Université de la Sarre, 1955.
- License en droit de l'Universidad de Valladolid, 1952.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES:

- Doctor en droit *Honoris Causa* de l' Universidad Carlos III de Madrid, 2006.
- Doctor en droit *Honoris Causa* de l' Universidad d' Alcalá de Henares, 1993.
- Grand-Croix de l'Ordre du Mérite Civil (Espagne, 1987)
- Grand Croix de l'Ordre José Cecilio del Valle (Honduras, 1994)
- Grand Croix de l'Ordre de Mayo (Argentine, 1995)

ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS PROFESIONNELLES

- Membre de la Cour permanente d'arbitrage.
- Membre de l'Institut de droit international.
- Membre de l'IHLADI
- Membre honoraire de l'Asociación española de profesores de derecho internacional y relaciones internacionales.
- Membre de la Société française pour le droit international.
- Membre de l'International Law Association.
- Avocat au barreau de Madrid.

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

1) NATIONS UNIES:

Ancien membre du bureau des affaires juridiques du Secrétariat des Nations Unies (1959-1980) ; directeur adjoint de la Division de Codification et secrétaire adjoint de la Commission de droit international (à partir de 1975). Au cours de cette période a été au service de la Commission de droit international ; Sixième Commission de l'Assemblée générale ; comités spéciaux *ad hoc* ; et entre 1960 et 1980 a participé dans toutes les Conférences des Nations Unies sur la codification et le développement progressif du droit international, ainsi qu'à la phase préparatoire de la troisième Conférence sur le droit de la mer.

2) COUR INTERNACIONALE DE JUSTICE : Juge *ad hoc* et Greffier

A) Juge *ad hoc* dans les affaires suivantes :

- Usines de pâte à papier sur le fleuve Uruguay (*Argentina c. Uruguay*) 2006-2010
- Différend territorial et maritime entre le Nicaragua et le Honduras dans la mer des

- Caraïbes (Nicaragua c. Honduras) (2006-2007).
- Demande en Revision de l'Arrêt du 11 de septembre 1992 en l'affaire du Différend frontalier, terrestre, insulaire et maritime (El Salvador/Honduras; Nicaragua (intervenant)) (*El Salvador c. Honduras*) 2002-2003.
- Liceité de l'emploi de la force (*Yugoslavie c. España*) (1999).
- Compétence en matière de pêcheries (*España c. Canada*) (1995-1998).
- Délimitación maritime et des questions territoriales entre Qatar et Bahreïn (*Qatar c. Bahreïn*) (1994-2001).
- Différend frontalier terrestre, insulaire et maritime (*El Salvador/Honduras ; Nicarugua (intervenant)*) 1989-1992.

B) Greffier: (1980-1986)

3) ARBITRAGE INTERNACIONAL: CIADI/CPA

A) Arbitre au CIADI dans les affaires suivantes:

- Luis García Armas c. República Bolivariana de Venezuela (depuis 2016)
- Casinos Austria International GmbH and Casisnos Austria Aktiengesellschaft c. República Argentina (depuis 2015)
- Transban Investment Corp. c. República Bolivariana de Venuezuela (depuis 2014)
- Abaclat y Otros c. República Argentina (2012-2016)
- Ambiente Ufficio S.p.A y Otros c. República Argentina (2009-2013)
- Wintershall Aktiengesellschaft c. República Argentina (2004-2008).
- Houston Industries Energy, Inc. y Otros c. República Argentina (1999-2001)

B) Arbitre à la CPA dans les affaires suivantes :

- Manuel García Armas y Otros c. República Bolivariana de Venezuela (depuis 2016)
- ICS Inspection and Control Services c. Argentina (2009-2012)

4) AUTRES ACTIVITÉS DANS LE DOMAINE DU REGLÈMENT PACIFIQUE

- Avocat de l'Argentine auprès du Tribunal Arbitral pour la "Controversia sobre el recorrido de la traza del límite entre el Hito 62 y el Monte Fitz Roy (*Argentina/Chile*)", Río de Janeiro, (1992-1994).
- Greffier du tribunal arbitral pour la détermination de la frontière maritime (Guinée Bissau/Senegal (1988-1989).
- Conseil et avocat dans diverses affaires juridiques internationales.

5) ACTIVITÉS SCIENTÍFIQUES ET ACADÉMIQUES

- Ancien Professeur à l'Instituto Universitario Ortega y Gasset (Madrid).
- Directeur en 1970 de la section francophone du centre d'études et de recherches de l'Académie de droit international de La Haye (sujet : « L'interprétation des traités »).
- Invité à donner des nombreuses conférences dans plusieurs universités et sociétés savantes en Espagne et à l'étranger, y compris par l'UNITAR et par le programme extérieur de l'Académie de droit international de La Haye.
- Rapporteur à la Qatar International Law Conference (1994) et au Congrès des Nations Unis sur le droit international public (1995).

